

Bhita le 15-08-1989

Objet: Procuration

052

Je soussigné, NSENGIYUMVA Evariste, étudiant à l'INES Architecture de Bhita, atteste par la présente que l'étudiant NYABUENDA Oswald de l'INES Vétérinaire de Bhita est autorisé à toucher la somme de cent cinquante dollars américains (150 \$US) qui sont délivrés par le Gouvernement Rwandais, représentant le supplément de bourse pour la période de juillet - septembre 1989

NSENGIYUMVA Evariste

Hengumby